

---

# Norme internationale



# 3061

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Huile essentielle de poivre noir

*Oil of black pepper*

Première édition — 1979-09-15

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3061:1979](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b7c05183-fc6c-46e8-9f07-078700ce88fd/iso-3061-1979>

---

CDU 668.525.24

Réf. n° : ISO 3061-1979 (F)

Descripteurs : huile essentielle, poivre, spécification de matière

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3061 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Egypte, Rép. arabe d'	Roumanie
Australie	France	Sri Lanka
Autriche	Italie	URSS
Brésil	Pays-Bas	
Corée, Rép. de	Portugal	

[ISO 3061:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b7c05183-fc6c-46e8-9f07-078700c8861/iso-3061-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b7c05183-fc6c-46e8-9f07-078700c8861/iso-3061-1979>

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Canada

# Huile essentielle de poivre noir

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle de poivre noir, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

## 2 Références

ISO/R 210, *Huiles essentielles — Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles — Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles — Échantillonnage.*

ISO/R 279, *Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.*

ISO 280, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice de réfraction.*

ISO 592, *Huiles essentielles — Détermination du pouvoir rotatoire.*

ISO 709, *Huiles essentielles — Détermination de l'indice d'ester.*<sup>1)</sup>

ISO 875, *Huiles essentielles — Évaluation de la miscibilité à l'éthanol.*<sup>2)</sup>

## 3 Définition

**huile essentielle de poivre noir** : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fruits entiers ou brisés, immatures et séchés, du *Piper nigrum* Linnaeus.

## 4 Spécifications

### 4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

### 4.2 Couleur

Presque incolore à vert bleuâtre.

### 4.3 Odeur

Caractéristique, rappelant celle des grains de poivre.

### 4.4 Saveur

Assez fade, sans l'âcreté de l'épice.

### 4.5 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,870  
Maximum : 0,890

### 4.6 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,480 0  
Maximum : 1,492 0

### 4.7 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre  $- 16^\circ$  et  $+ 4^\circ$

### 4.8 Miscibilité à l'éthanol à 95 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3 volumes d'éthanol à 95 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

### 4.9 Indice d'ester

Maximum : 11

## 5 Échantillonnage

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 25 ml.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 709.)

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 875.)

**6 Méthodes d'essai**

**6.1 Densité relative à 20/20 °C**

Voir ISO/R 279.

**6.2 Indice de réfraction à 20 °C**

Voir ISO 280.

**6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C**

Voir ISO 592.

**6.4 Miscibilité à l'éthanol à 95 % (V/V), à 20 °C**

Voir ISO 875.

**6.5 Indice d'ester**

Voir ISO 709.

Utiliser le rouge de phénol comme indicateur.

**7 Emballage, étiquetage et marquage**

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

---

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 3061:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b7c05183-fc6c-46e8-9f07-078700ce88fd/iso-3061-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/b7c05183-fc6c-46e8-9f07-078700ce88fd/iso-3061-1979>